

Le Centre d'expérimentations du Pacifique



En 1996, après l'arrêt définitif des essais nucléaires français et la fermeture des sites d'expérimentation de Polynésie française, la décision a été prise d'assainir et de démanteler l'ensemble des installations. Les infrastructures du Centre d'expérimentations du Pacifique (CEP) ont été démontées et les sites de Mururoa et Fangataufa ont fait l'objet d'opérations d'assainissement afin d'éliminer tout risque radiologique pour des personnes séjournant sur les atolls.

En 1998, une mission d'experts internationaux menée sous l'égide de l'AIEA a constaté que les atolls ne présentaient aucun risque radiologique pour les populations polynésiennes actuelles et futures. Elle a également indiqué qu'un glissement de masses sédimentaires, peu probable, n'entraînerait pas de risque hydraulique pour les atolls. Les experts ont conclu qu'aucune remédiation ni surveillance des sites n'était nécessaire. La France a cependant décidé de maintenir une surveillance radiologique et géomécanique des atolls.

Démontage des infrastructures et bâtiments

Le démontage des infrastructures et la destruction des bâtiments inutiles ou susceptibles de se dégrader rapidement dans un environnement océanique ont été réalisés.



1987, zone dite « Darse Denise »



En 1998, après la fermeture du CEP

La station de décontamination, le laboratoire de traitement des déchets solides, le laboratoire de mesure et le local de stockage des sources radioactives, installations qui présentaient des risques résiduels, ont été assainis et démantelés. Les équipements non récupérables ont été découpés, mis en fûts métalliques et bloqués par du béton.

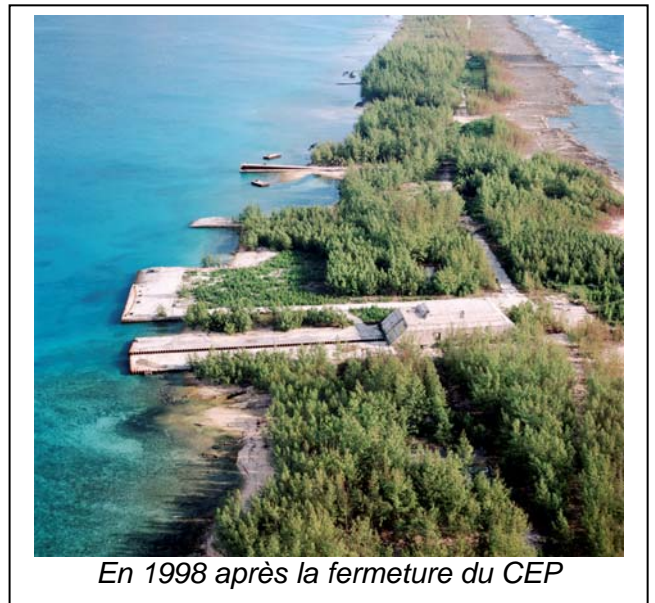


Les puits d'essais souterrains

Les puits ne présentent pas de risque actuel ou futur pour les occupants des atolls. Après suppression des équipements inutiles dépassant le sol, les têtes de puits d'essais de la couronne corallienne ont été comblées avec des agrégats sur lesquels ont été coulés un bouchon en béton et une dalle ferrillée. Pour les puits sous-marins, la même méthode a été utilisée.

Les bâtiments bétonnés et ferrillés

Les installations fortement bétonnées qui ne présentaient pas de contamination n'ont pas été démantelées. Leurs équipements ont été déposés et les accès condamnés.



Les déchets

Les fûts contenant les déchets d'assainissement et de démantèlement des installations ont été stockés dans deux puits spécifiquement forés pour cet usage, à 1200 mètres de profondeur. Les déchets les plus radioactifs ont été stockés en fûts dans la partie volcanique basse des puits. Les déchets moins radioactifs ont été placés dans la partie sédimentaire supérieure soit dans des fûts, soit en vrac. Des bouchons de ciment de plusieurs mètres d'épaisseur ont été coulés entre les couches de déchets afin d'apporter une protection supplémentaire. En 1996 et 1997, à la fermeture du site, ces puits ont été obturés avec des bouchons d'agrégats de corail et de ciment.